



AnoCE080522.doc

---

**COMPTE RENDU N° 3 DE LA COMMISSION DES ENTREES  
JEUDI 22 MAI 2008 - 10H00/12H30  
MAISON DU SPORT FRANCAIS**

---

**Présents**

Pour le Ministère de la Culture et de la Communication

Mme Christine de Joux, Responsable de la cellule des archives privées à la direction des Archives de France.

Mme Gersende Piernas, Chargée d'études documentaires, responsable des Archives d'entreprises et des programmes de numérisation aux Archives Nationales du Monde du travail.

Pour le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

Mme Anne-Laure Sol, Chef de service des collections du Musée national du sport.

Pour le Comité National Olympique et Sportif Français

M. Gabriel Bernasconi, Chargé de Communication au CNOSF.

Pour l'Académie Nationale Olympique Française

Mme Colette Ambroise-Thomas, Vice présidente de l'ANOF, en charge du programme MéMoS.

Assistent : Mlle Isabelle Gondré, Archiviste de l'ANOF et M. Thierry Messina, Assistant de l'ANOF.

Excusé : M. Michaël Lepage, Archiviste de l'ANOF.

Mme Colette Ambroise-Thomas ouvre la séance à 10h00 en remerciant les participants de leur présence malgré les grèves de la journée.

Elle présente Mlle Isabelle Gondré qui a été embauchée par l'ANOF pour une durée de cinq mois, au titre d'archiviste de l'ANOF, pour traiter les fonds de la Fédération sportive des ASPTT et de l'Association Trans-Forme.

Par ailleurs, l'ensemble des participants souhaite un prompt rétablissement à Michaël Lepage, excusé pour raison de santé.

---

**Académie Nationale Olympique Française**

Maison du sport français – 1 avenue Pierre de Coubertin – 75640 PARIS Cedex 13

Téléphone : 01 40 78 28 22 – Télécopie : 01 40 78 28 72 – <http://www.franceolympique.com> – Courriel : [academieolympique@cnosf.org](mailto:academieolympique@cnosf.org)

Association déclarée à la préfecture de police de Paris sous le numéro 114765 P (J.O. du 4 mai 1994) – N° SIRET : 439 437 286 00016 – Code APE : 913E

## 1. Approbation du compte-rendu n°2 du 15/01/2008

→ Adopté à l'unanimité.

## 2. Mise en œuvre de la convention de partenariat

Avant l'examen des dossiers, Mme Colette Ambroise-Thomas précise que la réunion de bilan intermédiaire 2008 des activités du pôle national des archives du monde sportif, avec M. Renaud de Vezins, est programmée le 2 juillet prochain. Elle ajoute que la prise en considération des besoins financiers induits par les perspectives du second semestre 2008, conditionnera la poursuite ou le report du programme de procédure de sauvegarde des archives, en cours.

### 2.1. Examen des traitements de fonds

#### 2.1.1. Fédération sportive des ASPTT (fédération non délégataire)

→ Examen du traitement du fonds n°2008 031.

Mode d'entrée : don - Dates extrêmes des documents : 1941-2007 - Importance matérielle : 42 m.l. et 232 boîtes) - Instrument de recherche : répertoire numérique réalisé en 2008 par Mlle Isabelle Gondré.

Ce répertoire doit être complété. Il y a lieu de revoir certains points au niveau de la forme (cohérence orthographique, présentation, date du document, etc...). Mlle Isabelle Gondré et M. Michaël Lepage sont chargés - sans délai - de terminer la rédaction de ce répertoire. Un envoi par courriel sera alors assuré début juin auprès des membres de la commission pour avis définitif. C'est à ces conditions que ce répertoire sera alors soumis à l'approbation du comité scientifique du 24 juin prochain.

***Sous réserve de ce qui précède, la commission prend acte du traitement du fonds de cette fédération et émet un avis favorable à son transfert au pôle national de Roubaix. Les Archives nationales du monde du travail (ANMT) contacteront la FS des ASPTT pour établir les documents juridiques en vue d'un don.***

#### 2.1.2. Fédération nationale des Joinvillais (fédération non délégataire)

→ Examen du traitement du fonds n°2008 001 (cf. Cr. n°2 du 15/01/2008).

Mode d'entrée : dépôt - Dates extrêmes des documents : 1932-2002 - Importance matérielle : 2 m.l. - Instrument de recherche : répertoire numérique réalisé en 2007 par M. Michaël Lepage.

Mme Colette Ambroise-Thomas relate l'historique du traitement de ce fonds. Par ailleurs, Mme Françoise Bosman a souhaité un réexamen de ce fonds en relation avec celui du club « Ecole aviron de Joinville », lequel est déposé aux archives départementales du Val-de-Marne, et qui - selon elle - pourrait faire l'objet d'un regroupement en vue d'un transfert en ce lieu.

Cependant, après avoir interrogé M. Jean-Michel Oprendeck, Président de la FN des Joinvillais, il s'avère que ce club est « privé » et totalement indépendant de cette fédération. Le fonds de la FN des Joinvillais ne peut donc - en aucun cas - être regroupé avec celui de ce club aux Archives départementales du Val-de-Marne.

***D'une manière générale, il sera demandé l'avis du comité scientifique, et notamment du MSJSVA, pour connaître la position « nationale » sur ce genre d'opportunité, afin de ne pas commettre un cas de jurisprudence. « Peut-on envisager de déposer des fonds de fédérations ou groupements nationaux relevant de notre convention de partenariat ailleurs qu'au pôle national de Roubaix ? ».***

Par ailleurs, après discussion, il est demandé à l'archiviste de l'ANOF de se rapprocher du ministère de la Défense, lequel est susceptible de détenir des documents relevant de cette fédération et, dans ce cas, d'envisager de les intégrer à son fonds d'archives avant son transfert au pôle national.

Enfin, Mme Colette Ambroise-Thomas signale les difficultés « relationnelles » qui persistent au sein de cette fédération. En effet, le secrétaire général semble rejeter l'idée d'un transfert de ce fonds au pôle national, allant jusqu'à en retirer les revues « historiques » lors du traitement de ce fonds par l'archiviste de l'ANOF, alors que leur état de conservation présente des signes de dégradation assez avancée.

**Mme Colette Ambroise-Thomas doit rencontrer prochainement le président et le secrétaire général de la F.N. des Joinvillais afin d'obtenir, dans les plus brefs délais, la levée de ce « blocage » et le transfert de ce fonds au pôle national de Roubaix.**

## 2.2. Avis de la commission sur les visites techniques effectuées

### 2.2.1. Fédérations/groupements non délégataires

#### 2.2.1.1. Académie nationale olympique française (ANOF)

→ examen de la fiche technique d'évaluation.

Mode d'entrée : dépôt ou don - Statut du fonds : privé - Dates extrêmes des documents : 1994 - 2008 Importance matérielle : 2,37 m.l.
--

Selon la commission des entrées, il serait prématuré d'effectuer un dépôt ou un don de ce fonds compte tenu que ces archives sont récentes et non historiques.

Cependant, M. Gabriel Bernasconi signale l'existence d'archives historiques de l'ANOF ; à savoir, les archives de la commission de l'Académie Internationale Olympique (AIO) qui fait partie intégrante de l'ANOF, ainsi que les livres de synthèse des sessions annuelles de l'AIO. Par ailleurs, Mme Colette Ambroise-Thomas est chargée de se rapprocher de qui de droit au sujet du fonds *Claude Collard*. En effet, ce fonds doit vraisemblablement comprendre des archives historiques de l'ANOF (notamment, les documents concernant sa création).

**La commission propose le réexamen de cette fiche technique après regroupement de ces différents documents historiques. La nouvelle fiche technique d'évaluation fera l'objet de l'ordre du jour de la prochaine réunion de la commission des entrées.**

#### 2.2.1.2. F.F. des clubs alpins et de la montagne (FFCAM)

→ Examen de la fiche technique d'évaluation (cf. Cr. n°2 du 15/01/2008)

Mode d'entrée : dépôt ou don - Dates extrêmes des documents : 1633-2007 - Importance matérielle : 454,20 m.l dont 6,86 à 24,60 m.l peuvent être transférés au pôle national de Roubaix. Instrument de recherche : Base de données papier, classement thématique, géographique et par auteurs (1900-1994), base de données informatiques sur Gesbib IV (1995-2007).
--

Cette fédération a donné son accord de principe pour nous confier la préparation de ce fonds en vue de son transfert au pôle national. Nous sommes dans l'attente d'une confirmation écrite.

La commission demande à l'archiviste de l'ANOF de séparer - dans la liste indicative des documents - la partie « bibliothèque » du reste des documents référencés et de s'informer auprès de la responsable de l'archivage de la fédération sur l'existence d'un fichier documentaire.

**En fonction de ce qui précède, et dans l'éventualité d'un accord, la commission donne son accord pour la préparation de ce fonds et émet un avis favorable à son transfert au pôle national de Roubaix. Les ANMT contacteront alors la FFCAM pour établir les documents juridiques en vue d'un dépôt ou d'un don.**

#### 2.2.1.3. Association Trans-Forme

→ Examen de la fiche technique d'évaluation.

Mode d'entrée : dépôt - Statut du fonds : privé - Dates extrêmes des documents : 1989-2007 - Importance matérielle : 35,36 m.l. dont environ 19 m.l. pouvant faire l'objet d'un dépôt.

Cette association a donné son accord de principe pour la préparation du fonds en vue d'un transfert au pôle national. Nous sommes dans l'attente d'une confirmation écrite.

La commission demande à l'archiviste de l'ANOF de procéder à une recherche historique des conditions de création de l'association et de s'informer sur l'existence éventuelle de dossiers de suivi médical des adhérents.

**En fonction de ce qui précède, et dans l'éventualité d'un accord, la commission donne son accord pour la préparation de ce fonds et émet un avis favorable à son transfert au pôle national de Roubaix. Les ANMT contacteront alors l'association Trans-Forme pour établir les documents juridiques en vue d'un dépôt.**

#### **2.2.1.4. F.F. d'éducation physique et de gymnastique volontaire (FFEPGV)**

→ Examen de la fiche technique d'évaluation.

Mode d'entrée : aucun dépôt n'est envisagé - Statut du fonds : privé - Dates extrêmes des documents : 1888-2008 - Importance matérielle : 280,31 m.l.

**La commission prend acte du refus de cette fédération d'envisager le transfert de ses archives au pôle national, compte tenu notamment des excellentes conditions de gestion et de conservation actuelles de ce fonds par une documentaliste compétente.**

#### **2.2.1.5. Fédération des internationaux du sport français (FISF)**

→ Examen de la fiche technique d'évaluation.

Mode d'entrée : dépôt ou don – Statut du fonds : privé - Dates extrêmes des documents : 1974-2008 - Importance matérielle : 4,52 m.l. dont 0,45 m.l. pour le club des nageurs de Paris.

**La commission donne son accord pour la préparation de ce fonds et prend acte de la nécessité de le dissocier des archives du Club des nageurs de Paris. Compte tenu de cette réserve, et après accord de la fédération, elle émet un avis favorable à son transfert au pôle national de Roubaix. Les ANMT devront alors contacter la FISF pour établir les documents juridiques en vue d'un dépôt ou d'un don.**

#### **2.2.1.6. F.F. d'éducation physique dans le monde moderne Sports pour Tous (FFEPMM)**

→ Examen des deux fiches techniques d'évaluation.

**Siège fédéral à Paris :** Mode d'entrée : dépôt ou don - Statut du fonds : privé - Dates extrêmes des documents : 1965-2007 - Importance matérielle : 54,56 m.l.

**Annexe fédérale à Sainte-Enimie (Lozère) :** Mode d'entrée : dépôt ou don - Statut du fonds : privé - Dates extrêmes des documents : 1967-2005 - Importance matérielle : 165,58 m.l.

Mme Colette Ambroise-Thomas précise que l'ANOF a réceptionné un courrier de la présidente de cette fédération par lequel elle donne son accord pour le transfert des fonds de sa fédération - sous forme d'un dépôt ou d'un don - au pôle national de Roubaix.

**La commission donne son accord pour la préparation de ce fonds et émet un avis favorable à son transfert au pôle national de Roubaix. Les ANMT contacteront cette fédération pour établir les documents juridiques en vue d'un dépôt ou d'un don.**

#### **2.2.1.7. Fédération française du sport travailliste (FFST)**

→ Examen de la fiche technique d'évaluation.

Mode d'entrée : dépôt - Statut du fonds : privé - Dates extrêmes des documents : 1945-2000 - Importance matérielle : 14,97 m.l.

Cette fédération a donné son accord de principe pour nous confier la préparation de son fonds en vue d'un transfert au pôle national de Roubaix. Nous sommes dans l'attente d'une confirmation écrite.

La commission prend note de la nécessité de réévaluation de ce fonds et demande à l'archiviste de l'ANOF de compléter cette fiche technique avant de la soumettre au comité scientifique.

**La commission donne son accord à la préparation de ce fonds qui nécessite – au préalable - d'être complété et émet un avis favorable à son transfert au pôle national de Roubaix. Les ANMT contacteront, en temps utile, la FFST pour établir les documents juridiques en vue d'un dépôt.**

#### **2.2.1.8. Fédération nationale des offices municipaux des sports (FNOMS)**

→ Examen de la fiche technique d'évaluation.

Mode d'entrée : dépôt ou don - Statut du fonds : privé - Dates extrêmes des documents : 1962-2007 - Importance matérielle : 12,60 m.l dont 3,15 m.l. pouvant faire l'objet d'un don ou d'un dépôt.
--

Cette fédération a donné son accord de principe pour le transfert de son fonds au pôle national de Roubaix. Nous sommes dans l'attente d'une confirmation écrite.

La commission s'étonne, cependant, du peu d'archives référencées depuis plus de cinquante ans d'existence de la fédération ; aussi, Mme Colette Ambroise-Thomas propose de provoquer un entretien « politique » avec le président pour recueillir plus d'informations.

**La commission décide d'attendre le résultat de cet entretien, lequel nécessitera sans doute un complément de la fiche technique d'évaluation. La procédure de sauvegarde en vue d'un transfert au pôle national ne pourra être envisagée qu'à l'issue de cette démarche.**

#### **2.2.1.9. Union générale sportive de l'enseignement libre (UGSEL)**

→ Examen de la fiche technique d'évaluation.

Mode d'entrée : dépôt ou don - Statut du fonds : privé - Dates extrêmes des documents : 1932-2007 - Importance matérielle : 32,91 m.l.
--

Cette fédération a donné son accord de principe pour un transfert au pôle national. Nous sommes dans l'attente d'une confirmation écrite.

Comme pour la FNOMS, la commission s'étonne du peu d'archives référencées compte tenu des dates extrêmes. Par ailleurs, la partie historique semble incomplète. Un rendez-vous politique s'impose avec le président de cette fédération. Mme Colette Ambroise-Thomas se chargera de cette démarche.

**La commission décide d'attendre le résultat de cet entretien, lequel nécessitera sans doute un complément de la fiche technique d'évaluation. La procédure de sauvegarde ne débutera qu'après regroupement de tous les documents d'archives. Une nouvelle fiche technique d'évaluation sera alors soumise à l'avis de la Commission.**

#### **2.2.2. Fonds privé**

##### **Fonds Roger Debaye**

→ Examen de la fiche technique d'évaluation.

Mode d'entrée : don - Statut du fonds : privé - Dates extrêmes des documents : 1932-1986 - Importance matérielle : 3,30 m.l. + des films non visés.
---

La commission confirme l'avis de l'archiviste de l'ANOF qui précise que ce fonds offre une source documentaire exceptionnelle tant d'un point de l'histoire des Jeux olympiques, que de l'histoire de la Fédération française d'athlétisme ou du journalisme sportif d'après-guerre.

Cependant la **commission souhaite, avant d'émettre un avis, avoir plus d'informations quant à la remarque de M. Michaël Lepage qui suggère d'envisager une autre solution de dépôt. Elle suggère de soumettre ce débat au comité scientifique.**

Par ailleurs, **la commission demande à l'archiviste de l'ANOF d'effectuer les démarches nécessaires au regroupement des films conservés à l'extérieur du fonds.**

### 2.2.3. Fédération délégataire

#### **Fonds de la fédération française d'athlétisme (FFA)**

→ Examen de la fiche technique d'évaluation.

Mode d'entrée : versement dans le cadre de la mission des Archives de France auprès du MSJSVA  
Statut du fonds : fédération délégataire - Dates extrêmes des documents : 1928-1998 - Importance matérielle : 22,48 m.l. au siège de la FFA et environ 800 m.l. d'archives stockées à Champagne (Seine et Marne).

**Comme pour les autres fédérations délégataires, il revient à la mission de M. Emile Picques de prendre en charge ce dossier, en vue d'un transfert au Centre des Archives de Fontainebleau.**

Cependant, Mme Colette Ambroise-Thomas informe la commission de son récent entretien avec M. Robert Marciano, secrétaire général du CNDS, qui étudie la possibilité de financement dans le cadre de cette institution en vue de confier à l'ANOF la préparation des fonds des fédérations délégataires ayant déjà fait l'objet d'une visite technique de l'ANOF et actuellement sans suite. Cette démarche devrait faire l'objet d'une nouvelle convention avec le MSJSVA.

**A l'issue de l'examen de ces fiches techniques d'évaluation, sur proposition de Mme Anne-Laure Sol, la commission souhaite qu'un volet « Musée » soit prévu dans ces rapports – et dans ceux à venir - afin de mettre en exergue les objets ou œuvres d'art rencontrés au cours des visites techniques.** La commission demande à l'archiviste de l'ANOF de prévoir une séance de travail avec Mme Anne-Laure Sol en vue de lister les différents objets susceptibles d'être confiés au Musée du sport.

**Par ailleurs, sur proposition de Mme Christine de Joux, les fiches techniques d'évaluation devront être datées** afin de bien différencier les évolutions de rédaction des rapports en fonction des corrections ou amendements qui y sont apportés.

### 2.3. Programme des interviews

Mme Colette Ambroise-Thomas liste les interviews déjà effectuées :

- Jean Devys (FF. Tennis de Table), enregistrement minidisque retranscrit
- Robert Pringarbe (FSCF/CNOSF), enregistrement minidisque retranscrit
- Emile Jarrot (FF. Pentathlon moderne), enregistrement minidisque retranscrit
- Pierre Rostini (CF. Pierre de Coubertin), enregistrement minidisque retranscrit
- Jean Vintzel (FSCF), interview filmée le 04/01/2008
- Colonel Gérard Dupont (FN des Joinvillais), interview filmée le 05/03/2008
- Jean Barthalais (FF. Ski) interview filmée le 31/03/2008
- Alain Méthiaz (FF. Ski) interview filmée le 31/03/2008
- Jean Béranger (FF. Ski) interview filmée le 18/04/2008
- Bernard Chevallier (FF. Ski) interview filmée le 18/04/2008

Sont également programmées :

- Michel Dailly (AFCAM) interview filmée le 27/05/2008
- Jean Domard (FF. Gymnastique) interview filmée le 19/06/2008
- Marcel Calvat (FF. Ski) interview filmée prévue en juin 2008

Concernant le traitement de ces interviews, à notre demande, l'Unité de Production Audiovisuelle de l'INSEP nous a communiqué deux devis :

- le premier, d'un montant de 8.419,84 € TTC, a pour objet le montage (2 heures/entretien), de 20 entretiens,
- le deuxième, d'un montant de 18.155,28 € TTC., dans un but de valorisation - a pour objet le montage (30 mn), de 20 entretiens avec l'insertion d'autres images fournies par l'ANOF.

***La commission se prononce favorablement sur le premier devis et estime qu'il revient au comité scientifique de se prononcer sur le deuxième.***

### **3. Points divers**

#### **3.1. Tableau de bord des activités du pôle de Roubaix**

La commission prend connaissance de la situation arrêtée au 20 mai 2008.

#### **3.2. Guide méthodologique**

La commission prend connaissance de la version finale de ce guide. Ce document, validé par l'ensemble des partenaires du pôle national des Archives du monde sportif, est en cours d'impression.

#### **3.3. Situation des Archives Nationales du Monde du Travail (ANMT)**

Les ANMT sont contraintes de stopper leur collecte nationale d'archives économiques et sociales et leur collecte de proximité en région Nord-Pas-de-Calais.

A la demande de Mme Colette Ambroise-Thomas quant à l'état de la situation, Mme Gersende Piernas confirme que la position de Mme Françoise Bosman est inchangée à ce jour.

Les membres de la commission des entrées souhaitent vivement que cette situation soit provisoire et que les activités des ANMT retrouvent un rythme de fonctionnement optimal.

#### **3.5. Plaquette de conseils de classement des archives**

La rédaction est en cours et sera vraisemblablement terminée en septembre prochain.

#### **3.6. Logo du Pôle national des Archives du monde sportif**

L'idée de la création d'un logo spécifique au pôle est avancée. La commission approuve cette proposition. Il reviendra au comité scientifique de se prononcer sur cette opportunité.

#### **3.7. Prochaine réunion**

Elle se tiendra dans les locaux du Musée du sport à une date à déterminer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h45.

N.B : Ci-joint, la liste 2008 des fédérations et groupements nationaux de l'annexe I de la convention ANOF/MSJSVA.

Fait à Paris, le 29 mai 2008

Colette Ambroise-Thomas  
Vice-présidente de l'ANOF, en charge  
du programme MéMoS